

## L'Union occidentale

**Source:** CVCE.

**Copyright:** (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/l\\_union\\_occidentale-fr-c253ffec-d8c4-4886-bd78-c1fd8e218902.html](http://www.cvce.eu/obj/l_union_occidentale-fr-c253ffec-d8c4-4886-bd78-c1fd8e218902.html)

**Date de dernière mise à jour:** 07/07/2016



## L'Union occidentale

La coopération européenne n'est pas seulement économique ou douanière mais revêt également des aspects militaires.

Le 4 mars 1947, la France et la Grande-Bretagne signent à Dunkerque un pacte d'assistance mutuelle. Dans le climat ambiant d'après-guerre, ce traité d'amitié et de coopération est ouvertement dirigé contre l'Allemagne vaincue en cas de nouvelle politique agressive de sa part. Le gouvernement français tient en effet à se prémunir contre ce qu'il perçoit encore comme une menace latente au-delà du Rhin.

Mais dans les mois qui suivent, les tensions ne cessent d'augmenter entre les blocs occidental et soviétique. Dès octobre, le Kominform nouvellement créé se fait fort de critiquer avec virulence le plan Marshall d'aide de relèvement européen que les États-Unis ont rendu public en juin 1947. Ils condamnent ce qu'ils considèrent être un asservissement de l'Europe par l'Amérique. L'URSS et ses pays satellites refusent d'ailleurs l'aide Marshall. Les pays d'Europe occidentale, qui veulent avant tout barrer la route à l'expansion communiste, tentent alors de convaincre Washington d'accorder une aide financière et matérielle intérimaire aux démocraties occidentales très affaiblies par les cinq années de guerre.

Le 22 janvier 1948, Ernest Bevin, ministre britannique des Affaires étrangères, prononce à la Chambre des Communes un discours dans lequel il met en cause la menace soviétique et affirme sa volonté de développer la coopération de la Grande-Bretagne avec la France et les pays du Benelux dans le cadre d'une Union occidentale qui élargirait le traité de Dunkerque. Quelques jours plus tard, le coup d'État de Prague du 25 février 1948, par lequel les communistes prennent avec force le pouvoir en Tchécoslovaquie, donne encore plus d'acuité aux tensions internationales et aux dangers que fait régner la Guerre froide.

Les États-Unis font aussitôt connaître leurs préférences pour un pacte régional dépassant les seules questions militaires. Des pourparlers sont immédiatement engagés au cours desquels le gouvernement britannique présente à la France et aux pays du Benelux un projet d'alliance de défense mutuelle en cas d'agression.

Le 17 mars 1948, les cinq pays signent à Bruxelles le traité instituant l'Union occidentale qui ne se prémunit plus uniquement contre l'Allemagne mais qui vise à prévenir toute agression armée en Europe – donc pas dans les territoires d'outre-mer – contre l'un de ses membres.

Parallèlement, le Danemark, la Norvège et la Suède discutent aussi d'une collaboration militaire au sein d'une union défensive scandinave. Instruits par l'exemple finlandais mais divisés sur leur statut de neutralité, ces pays souhaitent se prémunir contre d'éventuelles pressions soviétiques et envisagent de faire éventuellement appel aux États-Unis pour leur livrer les armements dissuasifs nécessaires. Mais le projet régional échoue définitivement en 1949 quand les Américains signifient leur refus absolu d'armer une alliance neutre.

Le pacte de Bruxelles, prévu pour une durée de cinquante ans, prévoit d'organiser la coopération des Cinq dans les domaines militaire, économique, social et culturel. Un haut commandement militaire

unifié de l'Union occidentale, sorte d'État-major commun, est créé. Mais le pacte de Bruxelles se trouve rapidement vidé de ses compétences étendues avec la signature successive des traités de l'Organisation européenne de coopération économique (avril 1948), de l'Atlantique Nord (avril 1949), du Conseil de l'Europe (mai 1949) et de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (avril 1951). Toutefois, même s'il ne parvient pas à créer une union douanière, le pacte répond partiellement aux soucis des États-Unis et renforce à leurs yeux la position et la bonne volonté des Cinq, avides de l'aide économique et militaire américaine.